

Horaires d'ouverture du service CNI / Passeports :
du Mardi au Vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
et lors de la permanence Etat Civil le samedi 9H00 à 12H00 (sauf Août)

DOSSIER À DÉPOSER ET À RÉCUPÉRER SUR RENDEZ-VOUS : 04.77.52.74.02

Cartes Nationales d'Identité

Possibilité de faire une pré-demande :

création d'un compte personnel sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr
Cette démarche est gratuite, seule la fiscalité, si besoin, sera demandée.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE L'INTÉRESSÉ(E) Y COMPRIS POUR LES MINEURS

Pour les personnes majeures, les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans.
Depuis le 1^{er} Janvier 2004, les CNI délivrées aux personnes majeures sont valables 15 ans (10 ans + 5 ans). Cette
prolongation de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche administrative.
Pour les personnes mineures, les cartes d'identité restent valables 10 ans

- * Pré-demande remplie, imprimée (non signée) ou formulaire complété à l'encre noire / 1^{ère} page (non signé)
- * Ancienne carte (si renouvellement ou modification) ou déclaration de perte ou de vol (déclaration à remplir en gendarmerie pour le vol, en mairie en cas de perte).
- * Timbre fiscal 25 € (timbre à acheter soit au bureau de tabac soit sur internet) si l'ancienne CNI n'est pas présentée lors de la demande de renouvellement
- * **Acte de Naissance avec filiation (original), (*demande gratuite*) datant de moins de 3 mois, pour 1^{ère} demande de carte sécurisée, ou renouvellement d'une carte perdue ou volée** (inutile si titulaire d'un passeport sécurisé à jour de votre état civil **ou** si votre Mairie de naissance a dématérialisé la délivrance des actes d'Etat Civil)
- * **Carte d'identité ou passeport du parent demandeur (pour les mineurs) (original)**
- * 1 Photo d'identité récente (**moins de 6 mois**), conforme aux normes carte d'identité (*non découpée, non séparée*, de face, tête nue, format 35x45) **fond blanc interdit**
- * Livret de Famille + coordonnées des parents (nom, prénoms, **date et lieu de naissance**)
- * Justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé(e) (original), sauf quittance de loyer d'un bailleur privé
Ou (si pas de justificatif au nom du demandeur majeur)
- * justificatif de domicile de l'hébergeant + titre identité de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant (imprimé spécifique à compléter, le télécharger sur le site de la mairie) + tout document au nom de l'intéressé(e) à l'adresse de l'hébergeant (originaux)
- * Jugement de divorce pour mineurs précisant l'exercice de l'autorité parentale et le domicile (original)
- * Justificatifs de l'acquisition de la Nationalité Française (originaux)

PRISE D'EMPREINTE ET SIGNATURE AU MOMENT DE LA DEMANDE.

**TOUTE C.N.I. NON RÉCUPÉRÉE DANS LE DÉLAI DE 3 MOIS NE POURRA ÊTRE REMISE
À L'INTÉRESSÉ(E) ET SERA AUTOMATIQUEMENT DÉTRUITE.**

LE SERVICE EST ÉQUIPÉ D'UN DÉTECTEUR DE FAUX DOCUMENTS

Passeports biométriques

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE L'INTÉRESSÉ(E) Y COMPRIS POUR LES MINEURS

DOSSIER À DÉPOSER ET À RÉCUPÉRER SUR RENDEZ-VOUS : 04.77.52.74.02

Possibilité de faire une pré-demande :

création d'un compte personnel sur le site predemande-passeport.ants.gouv.fr

Cette démarche est gratuite, seule la fiscalité sera demandée.

- * Pré-demande remplie, imprimée (non signée) ou formulaire complété à l'encre noire / 1^{ère} page (non signé)
- * Ancien passeport si renouvellement ou modification (qui ne sera pas restitué)
- * Déclaration de perte ou de vol (déclaration à remplir en gendarmerie pour le vol, en mairie en cas de perte).
- * Livret de famille + coordonnées des parents (nom, prénom, **date et lieu de naissance**)
- * Carte Nationale d'Identité en cours de validité (**original**) copie non acceptée
- * **Acte de Naissance avec filiation (**original**), (**demande gratuite**) datant de moins de 3 mois, pour 1^{ère} demande ou renouvellement d'un passeport perdu ou vol ou périmé depuis plus de 2 ans** : inutile
 - si titulaire d'une CNI en cours de validité à jour de votre état civil
 - si titulaire d'un passeport sécurisé en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans
 - si votre Mairie de naissance a dématérialisé la délivrance des actes d'Etat Civil
- * **Carte d'identité ou passeport du parent demandeur (pour les mineurs) (**original**)**
- * 1 Photo en couleur récente (**moins de 6 mois**), conforme aux normes passeport, **non découpée, non séparée**, de face, tête nue, format (35x45) **fond blanc interdit**
- * Justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé(e), sauf quittance de loyer d'un bailleur privé (**original**)
Ou (si pas de justificatif au nom du demandeur majeur
justificatif de domicile de l'hébergeant + titre identité de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant (imprimé spécifique à compléter ou télécharger sur le site de la mairie) + tout document au nom de l'intéressé(e) à l'adresse de l'hébergeant (**originaux**)
- * Jugement de divorce pour mineurs précisant l'exercice de l'autorité parentale et le domicile (**original**)
- * Justificatifs de l'acquisition de la nationalité française (si C.N.I. périmée) (**originaux**)
- * Fiscalité : timbre à acheter soit au bureau de tabac soit sur internet
 - ADULTE : timbre fiscal **86 €** - validité 10 ans
 - MINEUR de 15 ans et plus : timbre fiscal **42 €** - validité 5 ans
 - MINEUR de moins de 15 ans : timbre fiscal **17 €** - validité 5 ans

AUCUN PASSEPORT NE SERA DÉLIVRÉ EN URGENCE

**LE PASSEPORT NON RÉCUPÉRÉ DANS LE DÉLAI DE 3 MOIS NE POURRA ÊTRE REMIS
À L'INTÉRESSÉ(E) ET SERA AUTOMATIQUEMENT DÉTRUIT**

LE SERVICE EST ÉQUIPÉ D'UN DÉTECTEUR DE FAUX DOCUMENTS